



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté
Portant incorporation dans le domaine
privé de la commune des portions de
biens sans maître de BND sur le territoire
de la commune de Treteau
Arrêté 2022-32

LE MAIRE DE TRETEAU,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L 1123-1 et suivants ;

Vu le code civil, notamment son article 713 ;

Vu le code général des impôts ;

Vu les informations transmises par Mr et Mme DESMARAIS Christian, propriétaires des lots des BND identifiés : F48 lot A0001, F55 lot A0001, F58 lot A0001 et F410 lot A0001, domiciliés 71 rue des Tuileries à YZEURE (Allier),

Vu la copie intégrale de l'acte de décès de Monsieur LAMOUREUX Gilbert né le 07 septembre 1903 à Montoldre, est décédé le 06 juillet 1956 à VICHY (ci-jointe)

Vu la délibération du conseil municipal numéro 2022057 du 28 octobre 2022, autorisant le maire à incorporer les biens dans le domaine privé de la commune et à rétrocéder ces biens aux copropriétaires,

Sur proposition de Monsieur le Maire

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les portions de biens sans maître des BND identifiés F 48 lot A0002, F55 lot A0002, F58 lot A0002 et F410 lot A0002 sont attribués de plein droit à la commune de Treteau

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage en mairie. Il sera, également, notifié au représentant de l'Etat dans le département.

Article 3 : Monsieur le Maire sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui peut faire l'objet d'un recours, conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Fait à TRETEAU,
le 10 novembre 2022
Le Maire, Arnaud DELIGEARD

Diffusions

Les bénéficiaires pour attribution ;
La Commune de TRETEAU pour affichage et/ou publication ;
La Préfecture de MOULINS ;
Les Services de Publicité Foncière d'YZEURE.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Commune de TRETEAU

Utilisateur : ANDRE Pierre

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Autres
Numéro de l'acte :	BND
Date de la décision :	2022-11-07 00:00:00+01
Objet :	Incorporation dans le domaine privé de la commune des parcelles en BND F48 55 58 410 Lot A0001.
Documents papiers complémentaires :	OUI
Classification matières/sous-matières :	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique :	003-210302899-20221107-BND-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
003-210302899-20221107-BND-AU-1-1_0.xml	text/xml	904
Nom original :		
doc04168520221115122412.pdf	application/pdf	3224725
Nom métier :		
99_AU-003-210302899-20221107-BND-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	3224725

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 novembre 2022 à 12h18min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 novembre 2022 à 12h18min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 novembre 2022 à 12h18min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 novembre 2022 à 12h18min10s	Reçu par le MI le 2022-11-15